# FICHES PRATIQUES DU CÉAPSY

Partageons nos savoirs-faire

# Former les professionnels au recours à l'interprétariat

Mis en œuvre par le CMP Françoise Minkowska

#### enjeux

La barrière de la langue et l'interculturalité peuvent constituer un frein important dans l'accompagnement et, à cet égard, le recours à un interprète permet la fluidification des échanges. La Haute Autorité de Santé précise à cet égard que :

« Le recours à un interprète professionnel permet de garantir d'une part, aux patients/usagers les moyens de communication leur permettant de bénéficier d'un égal accès aux droits, à la prévention et aux soins de manière autonome et, d'autre part, aux professionnels les moyens d'assurer une prise en charge respectueuse du droit à l'information, du consentement libre et éclairé du patient et du secret médical ».

Toutefois, au-delà des considérations financières, le recours à l'interprétariat soulève des interrogations liées à l'organisation du travail au sein de l'équipe pour laquelle ce dispositif est mobilisé.

### **PROBLÉMATIQUES**

- > Quelle préparation/formation en amont?
- > Quel accueil par les professionnels?
- > Quels effets de l'intervention d'un tiers dans la relation soignant/patient?

#### contexte

En collaboration avec la Fondation de France, le centre Minkowska a participé à une recherche sur le recours et les usages de l'interprétariat par les CMP et CMPP.

Des équipes ont ainsi été formées à la compétence culturelle et au recours à l'interprétariat.

#### **OBJECTIFS**

- > Réduire les inégalités territoriales.
- Limiter les non-recours et les ruptures de parcours.
- > Favoriser le rapprochement entre l'institution et son public.

# **LA PRATIQUE**

Les structures qui ont bénéficié de cette formation continuent à mobiliser des interprètes dans le cadre de leurs accompagnements.

## **OBSERVATIONS:**

Le recours à un interprète doit faire l'objet d'une préparation et d'une communication spécifique,
Briefer l'interprète sur la situation, le laisser se positionner et poser son cadre déontologique,
Dans l'idéal, privilégier les interprètes disposant d'une formation en psychiatrie...

#### CONTACT



CMP FRANÇOISE MINKOWSKA: 12, rue Jacquemont 75 017 Paris Audrey GITTINGER – Infirmière – Référente du Parcours de Soins gittinger@minkowska.com – 01 53 06 84 99 Site internet: https://bit.ly/2KF5gXA

